



## Déclaration de la FSU, CDEN du jeudi 29 mars 2018

Mr le Préfet,

Le conseil départemental de l'Éducation nationale (C.D.E.N.) doit être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département (écoles, collèges, transports scolaires, programmes d'investissement...) tant du point de vue de l'éducation nationale que du point de vue du Conseil général dans le cadre de ses compétences. Pourtant beaucoup d'enseignant-es dans les écoles ont reçu la semaine dernière leur avis de fermeture de classe. Les représentants des personnels ne sont pas dupes en étant présents aujourd'hui à un conseil qui se résume à une chambre d'enregistrement.

Dans le premier degré, la première carte scolaire de ce gouvernement était attendue avec inquiétude par les départements. Nous savons aujourd'hui qu'elle est à l'image d'un gouvernement qui veut poursuivre la baisse du nombre de fonctionnaires, déléguer les missions de service public au privé et qui a comme objectif d'organiser une école du tri social. Les 3 881 postes annoncés et répartis dans les académies sont largement insuffisants pour commencer à enrayer le sous-investissement chronique du premier degré que pointent toutes les études internationales et ce malgré l'annonce faite de la « priorité donnée au primaire ». Comme le SNUipp-FSU l'avait annoncé, le ministre a minimisé l'impact de son projet éducatif. La politique des CP et CE1 à 12 en éducation prioritaire ne doit pas abuser l'opinion publique. C'est l'arbre qui cache la forêt. Le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire nécessite 60 postes dans le Calvados. Sans dotation spécifique, elle se traduit :

- par la fin des efforts pour la scolarisation des deux ans alors que l'école deviendra obligatoire à 3 ans dès septembre 2019.

- par le détournement des postes de « plus de maîtres que de classes ». Certains sont supprimés, d'autres réduits à des mi-temps.

- par un solde de 55 fermetures de classes qui montre que l'abaissement des effectifs dont on sait qu'il peut être facteur de réussite, n'est pas l'option retenue pour tous les élèves. Ce solde étant par ailleurs bien supérieur à ce qu'il aurait dû être si le nombre de fermetures avait été proportionnel à la baisse des effectifs.

La réorganisation du territoire est source de colère chez élus, parents, enseignants. Dans notre département, beaucoup d'écoles de communes rurales sont menacées via la

réorganisation du tissu scolaire. Pourtant, le chef d'État avait déclaré devant la conférence des territoires en juillet dernier qu' « il n'y aurait plus de fermetures de classes dans les écoles primaires des territoires ruraux. » Une promesse non tenue à laquelle s'ajoutent les contre-vérités du ministre. En l'état, à la rentrée prochaine, les conditions d'accueil vont se dégrader dans ces zones où l'École de la République joue un rôle essentiel pour lutter contre les inégalités territoriales. Le rapprochement des nouvelles structures, les restructurations imposées menacent le service public d'Éducation de proximité.

Les maires, les élus sont souvent dépossédés de la compétence scolaire comme l'illustre la bataille des maires de Fontaine Henri, Revier pour défendre leur école de proximité. Le SNUipp-FSU dénonce toutes les fusions sans prise en compte de l'avis des personnels. Le SNUipp-FSU dénonce les pressions exercées sur les enseignant-es qui ne peuvent exprimer librement leur opinion sur des décisions qui affectent pourtant le fonctionnement de l'école. Le SNUipp-FSU dénonce les chantages exercés sur les directrices et les directeurs : ainsi le directeur de l'école Millepertuis à Caen a eu la promesse d'un quart de décharge supplémentaire s'il acceptait la fusion, promesse qui n'a jamais vu le jour. Alors qu'on demande aux enseignant-es d'être exemplaires et irréprochables, notre institution use de stratagèmes pour amadouer les enseignants mais aussi les élus... La promesse de ne pas fermer une classe si les écoles fusionnent n'est qu'illusion : c'est reculer pour mieux sauter.

Ces fusions à marche forcée sont un gâchis d'expertises professionnelles : des directrices et directeurs qui avaient développé des projets, des partenariats, des réseaux, sont chassés et se retrouvent dans l'impossibilité de retrouver un poste équivalent. Notre institution n'a que faire du traumatisme subi par ces futurs-ex directrices et directeurs, bafoués par cette déqualification, cette réduction de responsabilités, cette baisse des salaires.

Les fonctionnaires assurent des missions essentielles pour le développement et la cohésion du pays, la FSU défend une Fonction publique efficace et égalitaire qui assure toutes ses missions auprès de tous les citoyens, sur tous les territoires.